

## SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

Le LFT applique les décisions d'affectation prise en 3<sup>ème</sup> par le conseil de classe quand l'élève est issu du système français (public, privé sous contrat et AEF).

Tous les élèves pratiquent l'anglais en langue vivante A.

La langue vivante B doit être celle étudiée au collège. Pas de changement possible entre le collège et le lycée (les bulletins de l'année précédente seront vérifiés).

		2 <sup>nde</sup> générale
Tronc commun	Français	4h00
	Mathématiques	4h00
	Histoire-géographie	3h00
	EMC	0h30
	SES	1h30
	SVT	1h30
	Physique-chimie	3h00
	Sciences numériques et technologie	1h30
	EPS	2h00
	Anglais LVA	6h00
	Allemand ou espagnol LVB	
	Accompagnement au choix de l'orientation	1h00
	Enseignements optionnels généraux	Mandarin LVC
Latin		3h00
Grec		3h00
Théâtre		3h00
EPS		3h00
Enseignement optionnel technologique	Management et gestion	1h30
Section européenne	Section européenne en anglais	2h00

## SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

### Obligatoire

#### Tronc commun

- Français
- HG
- LVA & LVB
- SES
- Mathématiques
- Physique-chimie
- SVT
- EPS
- EMC
- SNT
- AP

+

### Facultatif

#### Section européenne

- Anglais

Tests nécessaires

+

### Facultatif

#### 1 enseignement général optionnel

- Mandarin LVC
- Latin
- Grec
- Théâtre
- EPS

+

### Facultatif

#### 1 enseignement technologique optionnel

- Management et gestion

Incompatible avec la section euro

### Euro anglais :

- tests d'entrée en fin de 3<sup>ème</sup> (écrit)
- pas d'intégration après la seconde
- 2 groupes de 25 élèves maximum
- ce n'est pas du soutien
- organisation :
  - 1h00 d'approfondissement linguistique en anglais
  - 1h00 de DNL HG, mathématiques et physique-chimie (une DNL par trimestre)



Un enseignement optionnel représente une charge de travail supplémentaire dont l'élève et la famille doivent avoir conscience avant de le demander lors de l'inscription/réinscription.

Un enseignement optionnel doit être conservé toute l'année (possibilité de démission jusqu'aux vacances de la Toussaint).

L'élève et la famille acceptent que l'intégration d'un enseignement optionnel entraîne un emploi du temps moins confortable (trous en journée, éventuellement des cours le mercredi après-midi ou le samedi matin, etc.).

# PREMIÈRE GÉNÉRALE

Le LFT applique les décisions d'affectation prise en seconde par le conseil de classe quand l'élève est issu du système français (public, privé sous contrat et AEFE).

Tous les élèves pratiquent l'anglais en langue vivante A.

La langue vivante B doit être celle étudiée en seconde (les bulletins de l'année précédente seront vérifiés).

Il n'est pas prévu d'intégrer un enseignement optionnel en première s'il n'a pas été suivi en seconde.

Il n'y a pas de combinaisons de spécialités imposées.

Il n'y aura pas de changement de spécialité possible à la fin de l'année de première. Il est donc important de les choisir en fonction du projet post bac et des points forts de l'élève.

		1 <sup>ère</sup> générale
Tronc commun	Français	4h00
	Histoire-géographie	3h00
	EMC	0h30
	Enseignement scientifique	2h00
	EPS	2h00
	Anglais LVA	5h00
	Allemand ou espagnol LVB	
	Accompagnement au choix de l'orientation	1h00
Spécialités	3 spécialités	12h00
Enseignements optionnels	Mandarin LVC	3h00
	Latin	3h00
	Grec	3h00
	Théâtre	3h00
	EPS	3h00
Section européenne	Section européenne en anglais	2h00

## PREMIÈRE GÉNÉRALE

### Obligatoire

#### Tronc commun

- Français
- HG
- LVA & LVB
- Enseignement scientifique
- EPS
- EMC
- AP

+

### Obligatoire

#### 3 spécialités

- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Langues, littératures et cultures étrangères : anglais
- Mathématiques
- Numérique et sciences informatiques
- Physique-chimie
- SVT
- SES

+

### Facultatif

#### Section européenne

- Anglais

+

### Facultatif

#### 1 enseignement optionnel

- Malgache LVC
- Latin
- Grec
- Théâtre
- EPS

#### Euro anglais :

- pas d'intégration en première
- 2 groupes de 25 élèves maximum
- ce n'est pas du soutien
- organisation :
  - 1h00 d'approfondissement linguistique en anglais
  - 1h00 de DNL HG ou mathématiques ou physique-chimie



Un enseignement optionnel représente une charge de travail supplémentaire dont l'élève et la famille doivent avoir conscience avant de le demander lors de l'inscription/réinscription.

Un enseignement optionnel doit être conservé toute l'année (possibilité de démission jusqu'aux vacances de la Toussaint).

L'élève et la famille acceptent que l'intégration d'un enseignement optionnel entraîne un emploi du temps moins confortable (trous en journée, éventuellement des cours le mercredi après-midi ou le samedi matin, etc.).

# PREMIÈRE STMG

Le LFT applique les décisions d'affectation prise en seconde par le conseil de classe quand l'élève est issu du système français (public, privé sous contrat et AEFE).

Tous les élèves pratiquent l'anglais en langue vivante A.

La langue vivante B doit être celle étudiée en seconde (les bulletins de l'année précédente seront vérifiés).

Il n'est pas prévu d'intégrer un enseignement optionnel en première si elle n'a pas été suivie en seconde.

		1 <sup>ère</sup> STMG
Tronc commun	Français	3h00
	Histoire-géographie	1h30
	EMC	0h30
	EPS	2h00
	Anglais LVA	2h00 dont 1h00 d'ETLV
	Allemand ou espagnol LVB	2h00
	Accompagnement au choix de l'orientation	1h00
Enseignements de spécialité	Sciences de gestion et numérique	7h00
	Management	4h00
	Droit et économie	4h00
Enseignements optionnels	Mandarin LVC	3h00
	Théâtre	3h00
	EPS	3h00

PREMIÈRE STMG				
<b>Obligatoire</b>	+	<b>Obligatoire</b>	+	<b>Facultatif</b>
<b>Tronc commun</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Français</li> <li>○ HG</li> <li>○ EMC</li> <li>○ LVA &amp; LVB</li> <li>○ EPS</li> <li>○ Mathématiques</li> <li>○ AP</li> </ul>		<b>Enseignements de spécialité</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Sciences de gestion et numérique</li> <li>○ Management</li> <li>○ Droit et économie</li> </ul>		<b>1 enseignement optionnel</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mandarin LVC</li> <li>○ Théâtre</li> <li>○ EPS</li> </ul>



Un enseignement optionnel représente une charge de travail supplémentaire dont l'élève et la famille doivent avoir conscience avant de le demander lors de l'inscription/réinscription.

Un enseignement optionnel doit être conservé toute l'année (possibilité de démission jusqu'aux vacances de la Toussaint).

L'élève et la famille acceptent que l'intégration d'un enseignement optionnel entraîne un emploi du temps moins confortable (trous en journée, éventuellement des cours le mercredi après-midi ou le samedi matin, etc.).

# TERMINALE GÉNÉRALE

Tous les élèves pratiquent l'anglais en langue vivante A.

La langue vivante B doit être celle étudiée en première (les bulletins de l'année précédente seront vérifiés).

L'enseignement optionnel de première doit être conservé en terminale. L'élève peut décider de prendre en plus un nouvel enseignement optionnel proposé seulement en terminale (parfois sous certaines conditions).

L'élève doit conserver deux des trois spécialités suivies en première. Il n'est pas possible de commencer une nouvelle spécialité en première.

Il n'y a pas de combinaisons de spécialités imposées.

		T <sup>ale</sup> générale
Tronc commun	Philosophie	4h00
	Histoire-géographie	3h00
	EMC	0h30
	Enseignement scientifique	2h00
	EPS	2h00
	Anglais LVA	5h00
	Allemand ou espagnol LVB	
	Accompagnement au choix de l'orientation	1h00
Spécialités	2 spécialités	12h00
Enseignements optionnels	Allemand LVC	3h00
	Mandarin LVC	3h00
	Latin	3h00
	Grec	3h00
	Arts plastiques	3h00
	Musique	3h00
	Théâtre	3h00
	EPS	3h00
Section européenne	Section européenne en anglais	2h00

## TERMINALE GÉNÉRALE

### Obligatoire

#### Tronc commun

- Philosophie
- HG
- LVA & LVB
- Enseignement scientifique
- EPS
- EMC
- AP

+

### Obligatoire

#### 2 spécialités

- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Langues, littératures et cultures étrangères : anglais
- Mathématiques
- Numérique et sciences informatiques
- Physique-chimie
- SVT
- SES

+

### Facultatif

#### Section européenne

- Anglais

+

### Facultatif

#### 1 enseignement optionnel

- Allemand LVC
- Mandarin LVC
- Latin
- Grec
- Arts plastiques
- Musique
- Théâtre
- EPS

+

### Facultatif

#### 1 enseignement optionnel

- Mathématiques complémentaires
- Mathématiques expertes
- Droit et grands enjeux du monde contemporain

### Euro anglais :

- pas d'intégration en terminale
- 3 groupes
- ce n'est pas du soutien
- organisation :
  - 1h00 d'approfondissement linguistique en anglais
  - 1h00 de DNL HG ou mathématiques ou physique-chimie



Un enseignement optionnel représente une charge de travail supplémentaire dont l'élève et la famille doivent avoir conscience avant de le demander lors de l'inscription/réinscription.

Un enseignement optionnel doit être conservé toute l'année (possibilité de démission jusqu'aux vacances de la Toussaint).

L'élève et la famille acceptent que l'intégration d'un enseignement optionnel entraîne un emploi du temps moins confortable (trous en journée, éventuellement des cours le mercredi après-midi ou le samedi matin, etc.).



# TERMINALE STMG

Tous les élèves pratiquent l'anglais en langue vivante A.

La langue vivante B doit être celle étudiée en première (les bulletins de l'année précédente seront vérifiés).

L'enseignement optionnel de première doit être conservé en terminale.

		TSTMG
Tronc commun	Philosophie	3h00
	Histoire-géographie	1h30
	Mathématiques	3h00
	EMC	0h30
	EPS	2h00
	Anglais LVA	2h00 dont 1h00 d'ETLV
	Allemand ou espagnol LVB	2h00
	Accompagnement au choix de l'orientation	1h00
Enseignements de spécialité	Droit et économie	6h00
	Management, sciences de gestion et numérique avec un enseignement spécifique : <ul style="list-style-type: none"> <li>• gestion et finance</li> <li>• mercatique</li> </ul>	10h00
Enseignements optionnels	Allemand LVC	3h00
	Mandarin LVC	3h00
	Arts plastiques	3h00
	Musique	3h00
	Théâtre	3h00
	EPS	3h00

## TERMINALE STMG

## Obligatoire

### Tronc commun

- Philosophie
- HG
- Mathématiques
- EMC
- EPS
- LVA & LVB
- AP

+

## Obligatoire

### Enseignements de spécialité

- Droit et économie
- Management
- Sciences de gestion et numérique
- Gestion et finance  
OU  
mercatique

+

## Facultatif

### 1 enseignement optionnel

- Allemand LVC
- Mandarin LVC
- Arts plastiques
- Musique
- Théâtre
- EPS



Un enseignement optionnel représente une charge de travail supplémentaire dont l'élève et la famille doivent avoir conscience avant de le demander lors de l'inscription/réinscription.

Un enseignement optionnel doit être conservé toute l'année (possibilité de démission jusqu'aux vacances de la Toussaint).

L'élève et la famille acceptent que l'intégration d'un enseignement optionnel entraîne un emploi du temps moins confortable (trous en journée, éventuellement des cours le mercredi après-midi ou le samedi matin, etc.).